



Compte rendu du bureau de l'OMS du 05/10/2023

Présents : Alvaro Sequeira (Président) AS ; Sylvie Simon (membre) SS ; Nicole Caugant (Trésorière) NC ; Bernard Chateau (membre) BC ; Olivier Prott (Secrétaire) OP

Excusés : Laurent Durepais (Vice-Président) LD

Absents :

Ordre du jour :

1- Critères de subvention, groupe de réflexion
Réunion SMS sur l'évolution des critères de subvention pour la saison 2023-2024.
Choix à faire sur les créneaux suivants :

- **Lundi 16 octobre à 17h : CHOIX DU BUREAU**
- Vendredi 20 octobre à 17h
- Lundi 23 octobre 15h

La date est en attente de validation par le SMS

Etat des réflexions des clubs :

Club	Remarque
Escrime	<ul style="list-style-type: none">- Un calcul mathématique basé sur un certain nombre de critères ne permet pas de définir les recettes dont les clubs ont besoin pour fonctionner. Tout dépend du nombre d'adhérents, du nombre de salariés, du coût d'achat du matériel...- Certains critères sont absurdes : les clubs ne sont pas décisionnaires sur la proportion de filles qui viennent s'inscrire par exemple- Il faudrait réaliser une évaluation des besoins réels des clubs, ce qui peut prendre du temps et nécessite une transparence de la part des clubs.- Nécessité d'une valorisation plus importante des actions menées pour la ville (semaine olympique, jeux du val de Marne...). car certains clubs ont une très grosse subvention, sans faire l'effort de participer à quoique ce soit.- Valorisation du temps bénévole, d'autant plus important dans un petit club avec peu de moyens.

Sambo	<p>Je suis assez défavorable à la multiplication des critères, qui ne permettrait plus d'orienter la politique sportive de la ville puisque chaque critère aurait un poids de plus en plus minime.</p> <p>A mon sens la fiabilisation des informations ne pourrait venir que des attestations des fédérations, et des bilans du cabinet comptable.</p> <p>Je pense que le travail des bénévoles n'est pas à prendre en compte dans l'attribution de la subvention, car pour moi cette subvention est nécessaire pour permettre l'emploi et la pratique sportive à tous (compétition y compris). L'engagement bénévole est à mon sens un engagement personnel, et ne devrait pas être subventionnable.</p> <p>Je trouve le fonctionnement actuel objectif, si les critères sont effectivement respectés lors de l'attribution de la subvention. Je pense qu'une simple revue de la pondération des critères, chaque année, avant le début de saison, permettrait à la ville et à l'OMS de pouvoir orienter la politique sportive.</p> <p>Il y a aura toujours des déçus, c'est inévitable, le tout est d'être juste.</p>
Taekwondo	<p>1) Qu'en est-il des disciplines qui n'ont pas de compétition (pratique loisir, self-défense, Aïkido, etc.) ?</p> <p>2) Est-il préférable d'aider les gros clubs (en nombre d'adhérents) ou les petits qui, justement du fait de leur "petitesse", auraient besoin davantage d'un coup de main ?</p>
Académie des Boxes	<p>Il serait équitable d'équilibrer les calculs faits entre les sports collectifs et individuels en termes de pratiques, de pratiquants et de niveaux. OK</p> <p>Élargir le terme de l'enveloppe "Championnat de France" par "Championnat national et international" ou la remplacer par "Haut niveau". HS</p> <p>Je pense qu'il faut maintenir l'enveloppe d'ajustement. OK</p> <p>Récompenser les clubs qui élargissent leur pratique au plus grand nombre (écart d'âge, sexe, handicap...). OK</p> <p>Si nous voulons que les clubs s'investissent largement dans la vie de la ville, mettre plus d'importance sur ce critère. OK</p> <p>Concernant la subvention stage, quel est le but de cette différence de prise en charge entre adulte et mineur ? HS</p> <p>Que définissons-nous par stage sportif ? Quel est le but d'un stage sportif ? HS</p> <p>Pourquoi les mineurs sont-ils plus pris en charge que les adultes ? Un stage n'est-il pas un moment de cohésion, de perfectionnement selon les clubs et les objectifs de chacun entre pratiquant et cela quel que soit l'âge ? HS / AS : réunion avec le SMS pour mieux définir le champs d'intervention</p>

Altitude	<p>Notre club et plus généralement ceux qui font le choix du 100% bénévole sont perdant sur cette grille.</p> <p>En effet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'encadrement: nous n'avons aucun cout à faire ressortir alors que les heures de bénévoles sont nombreuses! - la compétition: la commission montagne/escalade de notre fédération a pris le relais des souhaits des clubs en conceptualisant la 'compétition autrement'. L'arbitrage est bien entendu le fait de bénévoles. Quant au niveau de la compétition, on plafonne rapidement, puisqu'il s'agit plus d'un championnat club/individuel sur l'île de France. On est plus sur des rencontres amicales où l'objectif est de créer du lien. - la vie locale: Il nous est difficile de répondre aux demandes puisque une bonne partie des demandes concerne des jours en semaines où nos bénévoles travaillent. <p>Je ne sais pas si c'est le lieux mais les gros club bénéficient également plus largement des ressources de l'OMS (disons du cabinet comptable).</p>
----------	---

OP : souhaite plus valoriser la vie locale, avec un focus particulier sur la participation au long cours durant l'année auprès des scolaires et centres de loisirs. Valoriser l'action par session/stage/classe et non par journée serait plus juste (le poids de chaque action au long cours serait donc minimisé pour ne pas écraser l'importance des autres actions ponctuelles). Actuellement, ces actions au long cours sont hors subvention, donc une reconnaissance de ce travail à minima reste positive. Cela exclus les clubs comme la randonnée par exemple, qui ne peuvent mener ce genre d'action.

BC : les actions à l'EN coûtent très cher aux clubs. Etait pour les critères, pour plus de transparence mais n'est pas satisfait du fonctionnement actuel qui a vu la subvention du volley baisser.

AS : le Basket ne fait pas les scolaires mais les jeux du Val de Marne, qui durent plusieurs jours. Et accueille les centres de loisir l'été sur plusieurs semaines. Plus l'évènement est important, plus il dure, plus il devrait avoir de points dans les critères (point sur lequel OP n'est pas tout à fait d'accord, voir ci-dessus son intervention).

Le salarié de l'OMS rappelle que l'enveloppe de la subvention est une enveloppe fermée, ce qui sera « pris » par des clubs sur ce sujet se fera au détriment d'autres, par jeu de vases communicants. De plus, avec l'inflation, il y a une pression supplémentaire sur les clubs en termes de coûts (salaires, matériels...).

AS : est d'accord pour critériser la vie locale en fonction du nombre d'interventions. La municipalité doit recevoir les dossiers de subvention complets au plus tard fin novembre pour passer l'acompte en décembre. La demande va être « simplifiée » d'après le SMS.

<Discussions autour du bénévolat, en chute dans les clubs.>

BC : il faut d'abord augmenter l'enveloppe avant de toucher aux critères. S'interroge sur le fait que la municipalité aurait trouvé de l'argent ou pas pour aider le football s'il était monté de division.

AS : l'OMS partagera le ressenti des clubs qui se sont exprimés à la prochaine réunion avec le SMS.

Une réunion sur ce sujet est programmée au lundi 9/10 de 10h à 12h

2- Appel d'Offres pour la comptabilité : rendez-vous avec quelques cabinets

Cabinet 1 :

Benjamin CHELLI

Expert-comptable

Libellus Conseil & Expertise

128, Boulevard Maxime Gorki

01.46.78.93.93 / 06.09.31.38.87

Cabinet 2 :

Eléonore Duc

Expert Comptable

140-142, Boulevard Maxime Gorki

94800 Villejuif - France

Téléphone : 06.24.96.71.16

AS : s'occupe de prendre les rendez-vous avec ces cabinets.

3- Rendez-vous demandé par l'éducation physique : date ?

Contact : Madame KHAIROU Nabila (présidente) : 06 79 79 09 41.

Elle souhaite voir le Bureau de l'OMS pour échanger sur son rôle.

NON ABORDE

4- Achat d'un broyeur de document : budget ?

Comparatif : <https://www.bfmtv.com/comparateur/meilleurs-broyeurs-de-papier-test-comparatif/>

NON ABORDE

5- Subvention championnat de France

Les dossiers ont été vus. Les deux derniers dossiers déposés par l'Académie des Boxes seront vus ultérieurement ainsi que celui du judo.

Sambo	21/11/2022	5 221,30 €		0,00 €
USV Roller	07/01/2023	1 254,54 €	1 031,54 €	1 254,54 €
USV Roller	18/02/2023	869,81 €	430,69 €	430,69 €
USV Volley	28/05/2023	3 908,90 €	3 848,30 €	3 748,90 €
USV Tir à l'arc	23/02/2023	984,87 €	964,87 €	Précisions

6- Achat d'une sonorisation

NON ABORDE

7- Remboursements « Formations » :

Toutes les formations ont été vues pour un total de 13 105€.

Académie des Boxes : 2700€

Altitude : 120€

USV Echecs : 200€

USV Natation : 1570€

RCVB : 4100€

USV Roller : 380€

USV Tennis de table : 150€

USV Tir à l'arc : 475€

USV Volley : 1790€ (+ en attente de 2 factures pour 1450€)

USV Pétanque : 60€

USV Basket : 1560€

8- Demande Taekwondo (siège social à la Maison des Sports) : attestation à faire ?

NON ABORDE

9- Point sur les contributions clubs et retards de remboursement d'avance

NON ABORDE

10- Un retour sur le Forum. Comment être utile aux association membres de l'OMS. (question BC)

NON ABORDE

11- Une rencontre avec le service des sports ! Sur la sérénité des pratiquants à Besson ! (question BC)

NON ABORDE

12- Achat d'un câble de 20-30m : débloquer les achats en ligne

NON ABORDE

13- Abonnement internet : choix ?

NON ABORDE

14- Financement FNOMS : 1 projet, 1 aide à 1000€ max = quel projet ?

NON ABORDE

Fin de la réunion 22h39

Prochaine réunion 09/10/2023 sur les critères